

Quelques précisions sur le fonctionnement de l'établissement

Notre établissement est un établissement catholique privé d'enseignement sous contrat d'Association avec l'Etat. Ce statut l'autorise à percevoir certaines subventions de l'Etat ou des Collectivités Territoriales.

Le ministère de l'Education nationale rémunère les enseignants ; les professeurs ont la même formation que leurs confrères du public et sont soumis à des contrôles pédagogiques de l'Education Nationale.

Pour le fonctionnement quotidien, nous recevons un « forfait » d'externat qui concerne tous les élèves de collège, certains élèves de primaire, aucun élève de maternelle. Ce forfait est calculé sur le coût d'un externe de l'enseignement public.

Pour l'investissement, nous recevons des subventions modestes pour le collège. Aucune aide pour l'école primaire et la maternelle.

Nous ne recevons aucune subvention spécifique pour les demi-pensionnaires.

Les personnels non-enseignants (surveillants, secrétaires, directeurs, personnels de service, aides-maternelles...), l'entretien des immeubles, les impôts, les assurances, etc. sont à la charge de l'établissement.

Ainsi donc, cette situation reporte une grosse partie de la charge financière sur les familles.

Tarifs 2017 / 2018

Nous avons décidé de pratiquer deux tarifs suivant que les familles choisissent de payer par prélèvement ou non. En effet, il nous est difficile au niveau trésorerie de faire un prévisionnel quand les rentrées d'argent sont trop fluctuantes. C'est donc pour cela que nous encourageons les familles à établir un prélèvement.

Des conditions peuvent toujours être envisagées dans des situations particulières (familles nombreuses, difficultés diverses...).

Contribution des familles :

30€ par mois (par prélèvement) : Ces tarifs sont prélevés en dix fois du 5 septembre 2017 au 5 juin 2018 (inclus).

35€ par mois (sans prélèvement) : Ces tarifs sont encaissés en dix fois du 5 septembre 2017 au 5 juin 2018 (inclus).

→ une réduction de 25% pour le deuxième enfant et gratuité pour le troisième et le suivant.

Cantine :

Cantine en maternelle et CP : le repas 3,95 €

Cantine en primaire : le repas 4,50 €

Frais :

Frais de photocopies : 15€ /an

Participation au gymnase : 3€/ an

Activités de l'année : 37€/an

Fournitures :

Maternelle : 44€/an

Primaire : 37€/an

9.90 €/ an pour les maternelles

9.20 €/ an pour les primaires